

**CILSS**

Comité Permanent Inter-Etats de lutte  
contre la sécheresse dans le Sahel

**CEBV**

Communauté Economique  
du bétail et de la viande

**CINERGIE**

Cellule Internationale d'Etudes et de Recherches  
pour la gestion de l'information sur les échanges

*Promotion des échanges des produits de l'élevage*

**PRINCIPALES CONCLUSIONS  
DE LA PREMIERE RENCONTRE DES  
MINISTRES CHARGES DE L'ELEVAGE  
DES PAYS DU COULOIR CENTRAL**

*- Abidjan, 26 Août 1994 -*

**CILSS**

Comité Permanent Inter-Etats de lutte  
contre la sécheresse dans le Sahel

**CEBV**

Communauté Economique  
du bétail et de la viande

**CINERGIE**

Cellule Internationale d'Etudes et de Recherches  
pour la gestion de l'information sur les échanges

*Promotion des échanges des produits de l'élevage*

**PRINCIPALES CONCLUSIONS  
DE LA PREMIERE RENCONTRE DES  
MINISTRES CHARGES DE L'ELEVAGE  
DES PAYS DU COULOIR CENTRAL**

*- Abidjan, 26 Août 1994 -*

## SOMMAIRE

<b>1. Rapport Général</b>	<b>3</b>
<b>2. Communiqué Final</b>	<b>5</b>
<b>3. Plan d'Action</b>	<b>8</b>
<b>4. Résolutions prises par les Ministres</b>	<b>10</b>
<b>5. Résolution spéciale</b>	<b>11</b>
<b>6. Motion de remerciements</b>	<b>12</b>
<b>7. Liste des Ministres</b>	<b>13</b>
<b>8. Rapport de la rencontre des Experts</b>	<b>14</b>
<b>9. Liste des Experts</b>	<b>16</b>
<b>10. Rapport général de la rencontre des Opérateurs économiques</b>	<b>17</b>

## RAPPORT GENERAL

**Le 26 Août 1994, s'est tenue à Abidjan, au siège de la Banque Africaine de Développement ( BAD), la première réunion des Ministres chargés de l'élevage des pays du couloir central constitué par le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire et le Mali. Cette réunion est l'aboutissement d'un long processus qui a débuté à Nouakchott en Mars 1992 par la formulation d'une stratégie et la mise en place d'un plan d'action et s'est poursuivie par différentes rencontres tant au niveau des cadres nationaux de concertation ( Abidjan, Bamako, Ouagadougou) qu'à celui des Opérateurs économiques (Ségou, Abidjan).**

**Cette rencontre ministérielle a été présidée par le Ministre de l'Agriculture et des Ressources Animales de la République de Côte d'Ivoire, Son Excellence Monsieur Lambert Kouassi Konan.**

**Etaient présentes les délégations ministérielles des pays suivants :**

- Burkina Faso**
- République de Côte d'Ivoire**
- République du Mali**

**Assistaient à titre d'observateurs les délégations ministérielles des pays suivants**

- République du Bénin**
- République du Niger**
- République du Togo**

**Etaient également présentes les délégations du CILSS, de la CEBV et de CINERGIE, conduites par leur responsable respectif.**

**La cérémonie d'ouverture a été marquée par les allocutions de Monsieur le Vice Président de la BAD, de Madame le Secrétaire Exécutif du CILSS, de Monsieur le Secrétaire Exécutif de la CEBV et de Monsieur le Ministre de l'Agriculture et des Ressources Animales de la Côte d'Ivoire.**

**Dans son discours d'ouverture, Monsieur Lambert Kouassi Konan, Ministre de l'Agriculture et des Ressources Animales de Côte d'Ivoire, après avoir souhaité la bienvenue aux délégations présentes, a insisté sur la volonté de la Côte d'Ivoire de consolider les échanges commerciaux avec ses voisins et souhaité que l'intégration régionale se fasse de manière progressive et méthodique et que le bétail et la viande pouvaient en être un élément moteur.**

**Le Vice Président de la Banque Africaine de développement, dans son allocution de bienvenue, a mis en exergue l'importance que la Banque Africaine de Développement accorde à la coopération régionale et à l'intégration des économies africaines comme base de développement durable du continent et que le commerce intra-africain est un objectif de la BAD, ce qui a motivé la création de la Banque Import/Export pour y parvenir. Il a déclaré que le bétail, la viande et les produits de l'élevage sont une chance pour la coopération régionale en Afrique de l'Ouest et du Centre.**

**Madame le Secrétaire Exécutif du CILSS, après avoir rappelé les conclusions du séminaire Régional de Nouakchott et les éléments du plan d'action USAID/Banque Mondiale, a insisté sur le rôle des cadres nationaux de concertation et a mis en relief le rôle joué par l'élevage comme facteur important dans l'économie des pays du couloir central. Elle a exprimé le voeu que la dévaluation récente du Franc CFA soit l'occasion de promouvoir le commerce du bétail et de la viande et des autres produits du cru.**

**Quant au Secrétaire Exécutif de la CEBV, il s'est réjouit de cette rencontre et a exprimé le voeu qu'elle réponde aux questions fondamentales suivantes : comment organiser, informer et former les principaux acteurs de la filière notamment les opérateurs économiques.**

**La réunion a examiné et adopté après amendements les rapports des experts et des opérateurs économiques, un plan d'action et des résolutions.**

**Au terme des travaux, les Ministres ont adopté un communiqué final, une résolution spéciale sur les taxes frappant le bétail, la viande et les autres produits du cru, à la suite de la dissolution de la CEAO et une motion de remerciements à l'endroit du peuple et des Autorités ivoiriens.**

**La prochaine réunion des Ministres du Couloir central se tiendra dans un an au Mali ; en conséquence le Ministre malien chargé de l'Elevage assurera le suivi des décisions de la réunion ministérielle, en relation avec les Secrétaire Exécutifs du CILSS, de la CEBV et le Chef de la Cellule CINERGIE.**

## COMMUNIQUE FINAL DE LA RENCONTRE DES MINISTRES DES PAYS DU COULOIR CENTRAL

Les Ministres chargés de l'élevage dans le couloir central :

- Son Excellence Monsieur Jean Paul SAVADOGO, Ministre de l'Agriculture et des Ressources Animales du Burkina Faso ;
- Son Excellence Monsieur Lambert Kouassi KONAN, Ministre de l'Agriculture et des Ressources Animales de la Côte d'Ivoire ;
- Son Excellence Monsieur Boubacar Sada SY, Ministre du Développement Rural et de l'Environnement du Mali,

se sont rencontrés en Abidjan ( Côte d'Ivoire ) pour la première fois le 26 Août 1994, au siège de la Banque Africaine de Développement, sous la présidence de Son Excellence Monsieur Lambert Kouassi KONAN, Ministre de l'Agriculture et des Ressources Animales de la République de Côte d'Ivoire pour une concertation sur la production et la commercialisation du bétail et de la viande dans la sous région.

La réunion des Ministres a été précédée de plusieurs rencontres, à savoir :

- le forum des opérateurs économiques à Ségou ( Mali ) du 21 au 26 Avril 1994 ;
- la réunion des experts des cadres nationaux de concertation des pays du couloir central à Ouagadougou les 16, 17 et 18 Mai 1994 ;
- la réunion des opérateurs économiques à l'Hotel Ivoire à Abidjan les 22,23 et 24 Août 1994 ;
- la réunion des experts au siège de la BAD à Abidjan les 24 et 25 Août 1994.

Cette réunion des Ministres qui s'est tenue le 26 Août 1994 au siège de la BAD à Abidjan a regroupé les délégations ministérielles du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire et du Mali. Les délégations ministérielles du Benin, du Niger et du Togo ont participé aux rencontres en qualité d'observateurs. Etaient également représentés le CILSS, la CEBV et la Cellule CINERGIE/BAD.

La rencontre ministérielle avait pour objectif de prendre des mesures pour la mise en oeuvre du plan d'actions pour la promotion des échanges des produits animaux dans le couloir central comme étape importante dans la mise en place des éléments de l'intégration des économies de la région ouest africaine.

**A cet effet, les Ministres ont fait le point des réalisations effectuées dans ce domaine et ont établi un diagnostic aussi précis que possible de la situation qui prévaut actuellement.**

Partant de ce constat, les Ministres ont réaffirmé la volonté politique de leurs Gouvernements de faire franchir une étape significative aux échanges du bétail et de la viande tant au niveau national que régional. Pour ce faire, les Ministres sont convaincus qu'il ne saurait y avoir d'impulsion, de coordination et d'harmonisation pour le commerce régional sans qu'il y ait une réelle volonté politique au niveau national.

Celle -ci pour être suffisamment performante nécessite la réalisation des impératifs suivants :

**1. - le décloisonnement des divers acteurs nationaux concernés devant déboucher sur une collaboration continue et agissante à savoir :**

- \* l'administration, cadre réglementaire et inciteur des initiatives
- \* les opérateurs privés, principaux bénéficiaires et véritable moteur du développement du secteur ;
- \* l'information nécessaire à la sensibilisation des différents acteurs.

**2. - la responsabilisation effective et efficiente des Cadres nationaux de concertation et la désignation d'animateurs principaux au plan national.**

**3. - le partage des responsabilités dans l'exécution et le suivi des programmes au niveau de la filière sur la base d'avantages mutuels entre les Etats du Couloir central.**

La coordination des activités se fera sous l'autorité de la réunion des Ministres chargés de l'élevage dont la présidence sera assurée à tour de rôle selon une périodicité déterminée.

La prochaine réunion se tiendra dans un an à Bamako, au Mali.

Les Ministres ont examiné et adopté le rapport de synthèse des réunions des opérateurs économiques et des experts .

**Les Ministres ont pris dix (10 ) résolutions visant la relance des activités de la filière bétail-viande notamment celles relatives à :**

- la coordination des cadres nationaux de concertation par l'intermédiaire de la CEBV, du CILSS et de CINERGIE en vue de l'harmonisation de l'ensemble des initiatives de la sous région sous l'égide de la réunion des Ministres des pays du couloir central élargi ;
- la mise en oeuvre d'un système de formation aux métiers de la viande conçu sous forme de modules, prenant en compte les centres de formation existants ;
- l'implication plus poussée du système bancaire au financement du secteur bétail-viande et des activités annexes ;
- l'institutionnalisation de foires régionales frontalières avec des guichets uniques;
- la gestion coordonnée du frêt retour ;
- et enfin l'allègement des formalités administratives et la réduction significative des postes de contrôle routier.

**Les Ministres ont convenu de l'élargissement de ce cadre de partenariat tant sur le plan géographique que dans la nature de ses objets.**

Les Ministres du Benin, du Burkina Faso, du Mali, du Niger et du Togo adressent leurs vifs remerciements au Ministre de l'Agriculture et des Ressources Animales, au Gouvernement, au peuple de Côte d'Ivoire, pour l'accueil chaleureux et la bonne organisation de la présente rencontre.

#### **Les Ministres**

- félicitent et encouragent les partenaires au développement plus particulièrement l'USAID, la CCE, l'ACDI et la BAD à perseverer dans l'appui qu'ils apportent au niveau du commerce du bétail et de la viande dans le couloir central et les pays de la sous région ;
- remercient les partenaires au développement et les initiateurs privés /ONG pour le support inestimable qu'ils ont et continuent d'apporter à nos actions
- demandent aux partenaires de la communauté internationale de les appuyer en apportant leur assistance aux Etats, aux opérateurs privés dans leurs efforts visant à imprimer une dynamique nouvelle aux échanges de produits de l'élevage et autres produits du crû , secteurs prioritaires pour une intégration économique durable, reposant sur des complémentarités naturelles.

**Fait à Abidjan le 26 Août 1994**

**La Réunion des Ministres**

## PLAN D'ACTION

Pour que le plan d'action dans le couloir central puisse promouvoir les échanges de produits de l'élevage dans la sous région, les mesures politiques suivantes ont été adoptées par les Ministres et doivent être retranscrites dans chaque règlementation nationale :

### AU NIVEAU NATIONAL :

- Créer un cadre réglementaire, ainsi qu'un environnement propice au développement du secteur privé et à l'organisation des professionnels de la filière
  - \* Codification des professions de l'élevage (éleveur, vétérinaire, commerçant, boucher...)
  - \* Reconnaissance juridique des organisations professionnelles.
- Mettre en oeuvre des mesures incitatives (financières, services d'appui,...) pour faciliter l'organisation des professionnels et le développement du secteur privé.
  - \* Privatisation des services vétérinaires et des structures d'élevage à caractère productif
  - \* Développement de la circulation de l'information (repertoire des opérateurs, mise en place d'une cellule statistique animale et d'analyse économique des filières au sein des services de l'élevage).
  - \* Allègement des frais financiers des différents opérateurs de la filière par une politique nationale incitative (taux d'intérêt bonifiés, domiciliation bancaire, transferts de fonds facilités, etc.....)
- Poursuivre la mise en oeuvre des mesures incitatives pour fluidifier les échanges:
  - \* Simplification de la fiscalité par réduction des taxes de transit (Mali-Burkina ), exonération des taxes sur l'import/export sous-régional des aliments du bétail, décentralisation des guichets uniques et remise en activité du passeport du bétail.

\* Simplification des formalités de contrôle du bétail et de la viande en transit par l'installation de bureaux frontaliers jumelés pour le traitement prioritaire de ces produits.

\* Lutte contre les taxes "sauvages" par un renforcement officiel du suivi, du contrôle et des sanctions à l'intérieur des services administratifs.

### **III. 2. AU NIVEAU REGIONAL :**

Au plan administratif :

- Libéraliser les échanges en supprimant les entraves diverses. Cette libéralisation devrait porter sur tous les produits animaux (bétail, oeufs, poussins,...) ainsi que sur certains produits agricoles destinés à l'alimentation animale (son cubé, aliment volaille, tourteaux divers, fourrage...) afin de valoriser au mieux les avantages comparatifs de la région.
- Renforcer la coopération douanière inter-Etats en instaurant des bureaux frontaliers jumelés.
- Mettre en place un observatoire régional comprenant un volet statistique et un volet d'analyse économique des filières.
- Elargir le couloir central au Ghana et au Togo, en vue de répondre à la réalité des dynamiques d'échanges du bétail.
- Institutionnaliser la réunion des Ministres chargés de l'Elevage ou des Ressources Animales des pays du couloir central pour assurer le suivi et la coordination et l'harmonisation des actions portant sur les échanges de produits de l'Elevage.

*Ces mesures vont dans la droite ligne de la poursuite des efforts engagés à la fin de l'année 1993, lors de la réunion d'Accra, pour établir, avant toute chose, une régulation des importations de produits animaux en provenance du marché mondial.*

*Une harmonisation des politiques de commerce extérieur des produits d'origine animale, par groupe de pays, a été préconisée et le Ministre camerounais de l'Elevage avait alors été chargé de la rédaction d'une proposition de négociation avec l'Union Européenne concernant la limitation des importations européennes de viandes en Afrique de l'Ouest et du Centre.*

**Il convient que les Ministres des pays du Couloir Central diligente cette action.**

## RESOLUTIONS PRISES PAR LES MINISTRES

Les Ministres chargés de l'élevage des pays du couloir central, réunis à Abidjan, le 26 Août 1994 ont pris les résolutions suivantes :

- 1. la mise en place d'un répertoire sous régional des professionnels du bétail-viande et autres produits du Crû et du Transport ;**
- 2. la coordination des cadres nationaux de concertation par l'intermédiaire de la CEBV, du CILSS et de CINERGIE en vue de l'harmonisation de l'ensemble des initiatives de la sous région, sous l'égide de la réunion des Ministres chargés de l'élevage du couloir central élargi ;**
- 3. la mise en place d'un système de formation aux métiers de la viande conçu sous forme de modules et prenant en compte les centres de formation existants ;**
- 4. l'établissement par les cadres nationaux de concertation de modèles de contrats commerciaux adaptés à la filière bétail-viande ;**
- 5. l'implication plus prononcée du système bancaire au financement du secteur bétail-viande et des activités annexes, tels que les autres produits du Crû et du Transport. Les fonds de garantie régionaux devraient être mobilisés par ailleurs pour le financement des activités du secteur ;**
- 6. la mise en place au niveau national et régional d'un système d'information performant pour la collecte et la diffusion des informations**
- 7. l'institutionnalisation des foires régionales frontalières avec des guichets uniques de formalités requises pour l'import-export ;**
- 8. l'allègement des formalités administratives et la réduction significative des postes de contrôle routier ;**
- 9. la gestion coordonnée du frêt retour prenant en compte les autres produits du Crû doit faire l'objet de propositions de la part d'un comité ad hoc inter-Etats. Ces dispositions devraient permettre la reduction des coûts de transport ;**
- 10. l'établissement ou le renforcement d'un système de contrôle des importations et d'homologation des médicaments vétérinaires et aliments de bétail.**

## **RESOLUTION SPECIALE RELATIVE AU RETABLISSEMENT DES DROITS ET TAXES SUR LES PRODUITS DU CRU**

- Considérant l'importance stratégique des échanges des produits du Crû dans le cadre de l'intégration économique des Etats de la sous région ;
- Considérant le rôle moteur du commerce du bétail et de la viande dans les pays du couloir central et l'impact des taxes sur la compétitivité et les prix ;
- Considérant la volonté politique affirmée des Etats de faciliter les échanges en vue de s'orienter vers l'intégration effective de leurs économies ;
- Prenant en compte les inquiétudes des opérateurs économiques du secteur du bétail et de la viande, réunis à Abidjan les 22, 23 et 24 Août 1994, relatives au rétablissement des taxes d'importation, d'exportation et de transit qui avaient été supprimées par le traité de la CEAO ;

**Les Ministres :**

**S'engagent à prendre toutes les mesures nécessaires en vue de supprimer ces taxes et toutes autres entraves administratives et réglementaires susceptibles de freiner la fluidité des échanges.**

**Fait à Abidjan le 26 Août 1994**

**La Réunion des Ministres**

## MOTION DE REMERCIEMENTS

Les délégations ministérielles du Bénin, du Burkina Faso, du Mali, du Niger et du Togo ainsi que les Représentants de la CEBV, du CILSS et de CINERGIE, réunis à Abidjan le 26 Août 1994, dans le cadre de la promotion des échanges des produits animaux dans le couloir central, expriment leur profonde gratitude à Son Excellence Monsieur Henri Konan BEDIE, Président de la République, au Gouvernement et au peuple de Côte d'Ivoire pour l'accueil chaleureux et les conditions agréables de travail dont ils ont bénéficié durant leur séjour en Côte d'Ivoire.

Abidjan le 26 Août 1994

La Réunion des Ministres

## **LISTE DES MINISTRES PRESENTS A LA RENCONTRE**

- Mr. Jean Paul SAVADOGO, Ministre de l'Agriculture et des Ressources Animales du Burkina Faso ;**
- Mr. Lambert Kouassi KONAN, Ministre de l'Agriculture et des Ressources Animales de la Côte d'Ivoire ;**
- Mr. Boubacar Sada SY, Ministre du Développement Rural et de l'Environnement de la République du Mali ;**
- Mr. Mama Adamou N'DIAYE, Ministre du Développement Rural du Benin**
- Mr. Sellie Do YAO, Ministre du Développement Rural, de l'Environnement et du Tourisme du Togo ;**
- Mr. Tahirou, Premier Conseiller de l'Ambassade du Niger à Abidjan**

## RAPPORT DE LA REUNION DES EXPERTS

### I. Introduction

Le 25 Août 1994 s'est tenue dans la salle N°1405 de la BAD la réunion des Experts préparatoire de la réunion des Ministres du couloir central. Etaient présentes, les délégations des pays suivants :

Burkina Faso, République de Côte d'Ivoire, République du Mali, et en qualité d'observateurs les représentants de la République du Bénin et de la République du Niger.

La réunion a élu le bureau suivant :

Président : Côte d'Ivoire ( Dr. Adama TRAORE )  
Rapporteurs : Burkina Faso ( Mr. Béni André TIERE )  
Mali ( Mr. Modibo SANGARE )

Assistés de : CEBV ( Mr. Lambert DOUTI )  
CILSS ( Dr. Seydou SIDIBE )

Etaient également présents les représentants de la CEBV, du CILSS et de la Cellule CINERGIE/BAD.

L'ordre du jour suivant a été adopté :

1. Examen du document de synthèse de la réunion des Experts des cadres nationaux de concertation du couloir central, tenue à Ouagadougou les 16, 17 et 18 Mai 1994.
2. Examen du rapport général de la rencontre des opérateurs économiques du couloir central, tenue à Abidjan les 22,23 et 24 Août 1994.

### 3. Questions diverses :

- rétablissement des taxes sur les produits du couloir central à la suite de la dissolution de la CEAO.
- Arrêt momentané de la parution du bulletin d'information sur les prix du bétail sur les marchés des pays du couloir central.

## **Résultats des travaux**

### **II.1. Examen du document de synthèse de la réunion des Experts des cadres nationaux de concertation du couloir central :**

Le document a fait l'objet d'un examen approfondi ; au terme des débats, les recommandations et propositions d'actions faites ont été adoptées par les Experts et seront soumises aux Ministres pour approbation sous forme de plan d'action.

### **II.2. Examen du rapport général de la rencontre des opérateurs économiques du couloir central :**

Les Experts ont examiné attentivement le rapport général des opérateurs économiques. Après amendements, ils ont adopté les recommandations faites qui seront soumises aux Ministres pour approbation sous forme de résolutions.

## **III. Divers**

### **III.1. Rétablissement des taxes sur les produits du Crû à la suite de la dissolution de la CEAO.**

A la suite de la dissolution de la CEAO, il a été constaté le rétablissement des taxes à l'import/export, notamment sur le bétail et la viande. Les opérateurs économiques s'en sont inquiétés lors de leur rencontre. Ils ont exprimé le souhait de voir rétablir les avantages acquis au sein de la CEAO en matière d'exonération des droits et taxes sur les produits du crû en attendant des dispositions plus favorables. Une motion est soumise à cet effet à l'attention de la réunion des Ministres.

### **III.2. Diffusion de l'information sur le prix du bétail et de la viande**

Les Experts se sont inquiétés du fait que le bulletin d'information sur le prix du bétail dans les différents marchés des pays du Couloir central n'est plus publié. Des explications ont été fournies par le CILSS qui en assure la publication. Pour pouvoir poursuivre la diffusion des informations, il a été demandé la contribution des Etats par l'envoi hebdomadaire d'un Fax faisant le point sur la situation et le suivi de leurs marchés respectifs de référence.

## **LISTE DES EXPERTS A LA REUNION D'ABIDJAN**

### **BURKINA FASO**

- **Mr. Gabriel KIENTAKA, Conseiller Technique du Ministre du MARA**
- **Dr. Mathieu Malgoubri, Président du Cadre National de concertation**
- **Mr. Beni André TIERE, Conseiller Economiste, Ministère du Commerce**

### **COTE D'IVOIRE**

- Dr. Adama TRAORE, Ministère Agriculture et Ressources Animales**  
**Dr. Henri Boaza BOSSE, Directeur des Productions d'Elevage**  
**Dr. PellMinihaud TOURE, Responsable du Bureau des Echanges**

### **MALI**

- DR. Hamadoun SOW, Conseiller Technique du Ministre du MDRE**  
**Dr. Modibo TRAORE, Directeur National de l'Elevage**  
**Mr. Modibo SANGARE, Directeur Général de l'OMBEVI**

### **BENIN**

- Dr. Sidi LATIFOU, Directeur de l'Elevage**

### **NIGER**

- Dr. Seydou BOUREIMA, Directeur Adjoint de l'Elevage**

### **CEBV**

- Dr. Moussa ALOUA, Secrétaire Exécutif**  
**Mr. Lambert DOUTI, Expert**

### **CILSS**

- Mme CISSE Mariam K. SIDIBE, Secrétaire Exécutif**  
**Dr. Seydou SIDIBE, Expert**

### **CINERGIE**

- Dr. Oumar BA, Consultant**

## RAPPORT GENERAL DES OPERATEURS ECONOMIQUES

Les 22, 23 et 24 Août 1994 s'est tenue au Palais des Congrès de l'hôtel Ivoire à Abidjan la rencontre des Opérateurs économiques de la filière bétail-viande du Couloir central : (Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali). La cérémonie d'ouverture était placée sous la présidence de Monsieur Lambert Kouassi KONAN, Ministre de l'Agriculture et des Ressources Animales de la Côte d'Ivoire, en présence de Monsieur Ezan AKELE, Ministre de l'Equipment, du Transport et des télécommunications et de Monsieur Mobio NKOUUMOU, Maire de la ville d'Adidjan.

Monsieur Meité LOSSENI, Vice Président, accompagné de Monsieur Oumar DIARRA, représentant le Président de l'Assemblée Nationale de Côte d'Ivoire. Son Excellence Monsieur Amadou Ali NIANGADO, Président du Conseil Economique, Social et Culturel du Mali, ont pris part à la cérémonie d'ouverture. Ont participé à cette rencontre des personnalités des Ministères de l'Agriculture et des Ressources Animales, de la Défense, de la Sécurité, de l'Assemblée Nationale, des Institutions financières internationales et Africaines.

Ont également pris part à cette rencontre Mme CISSE Mariam K. SIDIBE, Secrétaire Exécutif du CILSS et Dr. Moussa ALOUA, Secrétaire Exécutif de la CEBV.

Cette rencontre d'Abidjan qui fait suite au forum de Ségou ( Mali ) en Avril 1994 sur la commercialisation du bétail et de la viande dans la sous région, et à la réunion des Experts des cadres nationaux de concertation à Ouagadougou (Burkina Faso) en Mai 1994, sur le même thème, avait pour but de finaliser les recommandations de ladite réunion et d'amener les Gouvernements de ces trois (3) pays à prendre les décisions visant à la rationalisation , l'organisation et la dynamisation des échanges commerciaux des produits carnés, des produits du crû et le transport.

Lors de la cérémonie d'ouverture, Monsieur le Ministre Lambert Kouassi KONAN a souligné l'importance capitale de la filière bétail-viande pour les économies du couloir central et surtout la forte dépendance de la Côte d'Ivoire dans ses approvisionnements à partir des autres pays de ce couloir central. Il a rappelé la nécessité pour la Côte d'Ivoire de continuer à développer sa production de viande et de lait. Il a enfin demandé aux Opérateurs économiques de la sous région de proposer des mesures immédiates, à moyen et à long termes pour la revitalisation des échanges commerciaux.

Après la cérémonie d'ouverture, la réunion a mis en place un bureau composé comme suit:

**Président : Côte d'Ivoire ( Mr. Rémi AZAGOH )**

**Rapporteurs : Mali ( Mr. Amadou Mamadou Niangado )**

**Burkina Faso ( Bonaventure KERE )**

**Les travaux se sont déroulés au sein de trois commissions présidées par chacun des pays et ayant comme rapporteurs les deux autres pays.**

**Les commissions ont travaillé sur les thèmes suivants, après les déclarations préliminaires des délégués de chacun des Etats sur ces thèmes :**

- le partenariat
- le financement
- le transport/Infrastructures

**Les communications de chacun des Etats ont été versées au Secrétariat Général de la Rencontre pour la constitution des dossiers finaux à remettre à toutes les délégations et à tous les participants.**

**A la suite des débats très animés au sein des commissions, il a été convenu que les thèmes choisis sont des facteurs déterminants pour la revitalisation des échanges commerciaux. C'est pourquoi les participants ont exprimé le voeu unanime que c'est collectivement qu'ils doivent trouver les moyens de renforcer et de diversifier les objets de leur partenariat grâce à une meilleure structuration des professions de la filière bétail-viande, des produits du crû, et du transport.**

**Les participants, au terme de leurs travaux en commission, ont adopté les recommandations générales et les amendements aux textes sur lesquels ils ont fondé leurs débats.**

**La synthèse de ces travaux a fait l'objet des recommandations de la rencontre.**

**Grâce à la disponibilité de l'ensemble des participants, à l'esprit de compréhension mutuelle et malgré la modicité des moyens financiers, cette rencontre a permis sur un temps relativement court de faire des propositions très constructives.**

**Les participants ont par ailleurs adressé une motion spéciale au Président de la République de Côte d'Ivoire Son Excellence Monsieur Henri Konan BEDIE.**

**La cérémonie de clôture a été présidée par le Dr. Adama TRAORE représentant le Ministre de l'Agriculture et des Ressources Animales.**